

Definir catastrophe : définition simple et claire en géographie

Définir et distinguer catastrophe, aléa, risque et vulnérabilité — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Maîtriser les définitions essentielles

- En géographie, une catastrophe est un événement brutal, naturel ou technologique, qui provoque de graves dégâts humains, matériels et environnementaux sur un territoire. Elle se produit lorsqu'un aléa touche une société vulnérable et dépasse ses capacités habituelles de réponse.
- Un aléa est le phénomène potentiellement dangereux lui-même, par exemple un séisme, un cyclone ou une explosion industrielle. Une catastrophe désigne les conséquences graves de cet aléa lorsqu'il touche des populations, des bâtiments, des réseaux ou des espaces vulnérables.
- La vulnérabilité désigne la fragilité d'une société ou d'un territoire face à un aléa. Elle dépend par exemple de la densité de population, de la qualité des bâtiments, du niveau de préparation, des moyens de secours ou de l'aménagement du territoire.
- Un séisme en zone inhabitée peut être un aléa, car c'est un phénomène dangereux, mais il ne devient pas forcément une catastrophe s'il ne provoque pas de dégâts importants sur des populations, des infrastructures ou des activités humaines.

Exercice 2 — Classer des situations géographiques

- Il s'agit surtout d'un aléa. Le cyclone est un phénomène naturel potentiellement dangereux, mais il se situe loin des espaces habités et ne provoque pas ici de dommages sur une société.
- Il s'agit d'un risque. La ville littorale est exposée à un aléa possible, l'inondation liée aux tempêtes, et des populations nombreuses peuvent être touchées. Les dommages ne sont pas encore réalisés, mais ils sont possibles.
- Il s'agit d'une catastrophe technologique. L'explosion industrielle a provoqué des victimes, des destructions et une pollution : les conséquences graves sur la société et le territoire sont déjà présentes.

Exercice 3 — Analyser un document décrit

- L'aléa visible est une inondation provoquée par de très fortes pluies. C'est un phénomène naturel susceptible de causer des dommages dans un espace habité.
- Deux conséquences permettent de parler de catastrophe : des habitants doivent évacuer leurs logements et des voitures sont immobilisées. On peut aussi citer les rues sous l'eau et l'intervention des secours, qui montrent que le fonctionnement habituel du quartier est perturbé.
- La vulnérabilité du quartier peut aggraver les effets de l'inondation si les habitations sont construites en zone inondable, si les réseaux d'évacuation des eaux sont insuffisants, si la population est nombreuse ou si les habitants disposent de peu de moyens pour se protéger et se déplacer.
- Une mesure possible est d'améliorer la prévention par des plans d'évacuation, des systèmes d'alerte et l'information des habitants. On peut aussi limiter l'urbanisation en zone inondable ou aménager des espaces capables d'absorber une partie des eaux.

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Une catastrophe n'est jamais seulement « naturelle » car elle ne dépend pas uniquement de l'aléa. Un cyclone, un séisme ou une inondation devient une catastrophe lorsqu'il touche un territoire habité et vulnérable. Le risque apparaît quand des populations, des bâtiments ou des réseaux sont exposés à cet aléa. La gravité des dégâts dépend donc aussi des choix d'aménagement, de la préparation des secours, de la solidité des constructions et des moyens disponibles pour protéger les habitants.
- On peut prendre l'exemple d'une inondation dans une ville. L'événement dangereux est la montée des eaux, qui constitue l'aléa. Mais elle devient une catastrophe si elle touche un territoire densément peuplé, avec des logements, des routes et des activités économiques exposés. Si la société est vulnérable, par exemple mal préparée ou installée en zone inondable, les dégâts humains et matériels peuvent être très importants.